

la juste portée de sa remarque. Il n'est pas contestable que la tradition artistique du voile ne suffise d'avance à donner à nos Vierges européennes un cachet asiatique. Par ailleurs nous ne pensons pas qu'il y ait aucun rapport précis à déduire des similitudes inévitables entre nos figures 374-376, 530, 538, etc. et telle vierge copte (fig. 599) ou romane (fig. 600). Le type de la femme à l'enfant, incarnation bienheureuse des vœux et objet naturel du culte des mères, est de tous les temps, sinon de tous les pays. Si l'on tirait quelque momie d'Égypte de son sommeil séculaire, elle n'hésiterait pas davantage à reconnaître dans telle de nos Hâritî une réplique d'Isis allaitant Horus, tandis qu'un Hindou moderne y verrait avec la même assurance Kṛiṣṇa dans les bras de sa mère Dêvakî ou plutôt de sa nourrice Yaçodâ. Mais il n'y a pas que les noms qui changent. Les mêmes images ne représentent pas toujours les mêmes personnages : elles sont encore plus loin de revêtir le même idéal. Il faut avouer à ce point de vue qu'il ne se peut rien de plus terre à terre ni de plus mêlé que les conceptions incarnées dans la « madone bouddhique », cette ancienne goule anthropophage qui fut l'effroi des mères fécondes avant de devenir l'espoir des femmes stériles et l'épouse du démon de l'or.

§ IV. LE COUPLE TUTÉLAIRE.

Ce n'est pas en effet par pur hasard que Yi-tsing décrit dans le même chapitre les deux images de la fée aux enfants et du génie à la bourse : l'imagination et le culte populaires avaient eu tôt fait de marier au dieu de la richesse la déesse de la fécondité. Lors même que les textes ne nous le diraient pas explicitement (cf. plus haut, II, p. 115), la seule inspection des figures 379-389 prouverait que les artistes, stylés par les donateurs, n'entendaient pas autrement les choses : ils les associent trop étroitement au sein de leur petite famille pour que nous puissions douter du caractère conjugal de leur intimité. L'analogie des figures 150, 160 et 161,